

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
MURET

CANTON
MURET

Commune : LABASTI

Envoyé en préfecture le 07/04/2021

Reçu en préfecture le 07/04/2021

Affiché le 31/04/2021

ID : 031-213102536-20210323-CCAS21_02-DE



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
■ 23 MARS 2021**

Membres

- en exercice :	12
- présents :	11
- votants :	11
- absents :	1

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois mars à dix-huit heures quarante-cinq, la commission d'aide sociale de la commune de LABASTIDETTE étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Olivier AUTHIE.

Date de convocation : 16 mars 2021

N° 21-02

Objet

AIDE ALIMENTAIRE

Etaient présents :

Olivier AUTHIE, Claire DE MATOS, Cécile MARTI, Maria URZAY AZNAR, Caroline PELISSIER, Julie MARQUIS, Fleurice RICARD, Francette DESCLINE, Hélène DAUBIAN, Aline JUILON MESNAGER, Merlin TCHATCHOU TCHOUNDJE.

Absents excusés :

/

Absents :

Salima HELHAL

Madame Claire DE MATOS a été désignée comme secrétaire de séance.

21-02 - Aide Alimentaire

Monsieur le Président fait part à l'assemblée d'une demande d'aide alimentaire urgente. Cette aide de 50 € sera versée directement à Intermarché de Seysses sous forme d'un bon d'achat.

La commission d'aide sociale, après avoir étudié le dossier,

Approuve à l'unanimité, l'aide alimentaire d'une valeur de 50 € ci-dessus désignée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

**Le Président du CCAS,
Olivier AUTHIE**

